

# Le Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération des Parcs (CORP)



La mission expérimentation-recherche est au cœur de la démarche des Parcs naturels régionaux. Elle contribue à la valeur spécifique de l'action des Parcs en synergie avec leurs autres missions (protection du patrimoine, aménagement du territoire, éducation, développement économique).

Pour la mise en œuvre de cette mission chacun des Parcs naturels régionaux est appelé à se doter d'un conseil scientifique et la Fédération des Parcs a constitué un Conseil d'orientation de la recherche et de la prospective.

## Le Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP)

Le Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) est composé de scientifiques, chercheurs et personnalités. Son rôle est d'alerter sur les sujets de société concernant les Parcs, de contribuer aux réflexions des commissions et d'intervenir lors des séminaires et colloques.

Le CORP est une structure permanente de la Fédération des PNR depuis 2008. Il est composé de 25 personnes, sa composition est validée par le Bureau de la Fédération pour des mandats de 3 ans.

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération, le CORP a un rôle consultatif. Son fonctionnement est défini par un règlement intérieur spécifique. Il effectue une veille sur les sujets de société touchant aux domaines d'action des Parcs et propose une argumentation scientifique et éthique pour contribuer aux réflexions de son réseau.

Sa fonction est aussi d'accompagner la production de connaissances scientifiques afin de mobiliser les acquis de la recherche dans une dimension prospective, et de soutenir les activités des conseils scientifiques de Parcs.

Il se réunit deux fois par an en séance plénière et organise une rencontre annuelle avec les présidents de conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux. Les travaux du CORP sont mis à disposition de tous sur le site internet de la fédération.

## Les conseils scientifiques de Parcs naturels régionaux

La mise en place d'un conseil scientifique n'est pas obligatoire au plan réglementaire. Néanmoins elle est un atout important pour la grande majorité des PNR qui en ont créé pour stimuler et accompagner leurs missions, tout particulièrement celle relative à l'expérimentation et à la recherche et aussi à la prospective.

Le conseil scientifique est un organe consultatif du Parc. Il est là pour l'aider à progresser. Il adhère à ses valeurs. La fidélité et la loyauté indispensable de ses membres n'interdisent toutefois ni l'indépendance ni l'esprit critique. Il est appelé à répondre à des sollicitations et saisines du Parc. Force de proposition et lanceur d'alerte il peut également s'autosaisir.

Il est préconisé de limiter la composition des conseils de 10 à 15 membres désignés intuitu personae en fonction de leur spécialité scientifique et de leur expertise. Il est important de veiller à un bon équilibre entre les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines et sociales. Le comité syndical du PNR doit veiller au bon équilibre avec son conseil scientifique avec notamment la désignation d'un élu et un technicien référents chargés d'un lien et d'un appui aux activités du conseil scientifique.

#### Documents

[Ressources naturelles, biens communs des Parcs](#)

[Relation urbain/rural dans les Parcs](#)

[Manifeste Homme/Nature](#)

[Règlement intérieur CORP](#)

[Enquête sur le fonctionnement des Conseils scientifiques dans les Parcs 2014](#)

[Enquête sur les activités de recherches menées dans les Parcs 2017-2018](#)

[Préconisations nationales sur les rôles, les missions et le fonctionnement des conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux](#)

[Liste des membres du CORP 2023](#)

#### Liens utiles

[Débats et controverses du CORP, voir les contenus des webinaires organisés](#)

[Quel avenir pour les Parcs naturels régionaux ?](#)

[Avenir des Parcs : trame pour le débat dans les Parcs](#)

[Les Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux : propositions de problématique](#)

[La recherche dans et pour les parcs : promouvoir des pratiques durables](#)

[Recherche, études, expérimentations... pour une typologie décontractée](#)

[Actes de l'Université d'été 2015](#)

[Congrès des Parcs 2014 : les Parcs acteurs de l'égalité des territoires](#)

[Congrès des Parcs 2013 : Transition écologique et énergétique, des territoires en mouvement](#)

[Congrès des Parcs 2012 : Projets partagés, territoires vivants](#)

[Actes du Congrès des Parcs 2011 : Une culture par nature, dynamique de l'avenir des territoires](#)

[Congrès des Parcs 2009 : Les Parcs, terres d'innovations. Quel avenir ? Quelle éthique ? Quelle utopie ?](#)

[Congrès des Parcs 2007 : Les 40 ans des PNR. actes](#)

[Les membres du CORP : trombinoscope et bio-express](#)